



Ouverture de procédures de mandat ad hoc

Paris, le 25 octobre 2023,

Rallye, Foncière Euris, Finatis et Euris annoncent avoir sollicité et obtenu ce jour du président du Tribunal de Commerce de Paris l'ouverture de procédures de mandat *ad hoc* à leur bénéfice sous l'égide de la SELAFA MJA (Me Valérie Leloup-Thomas) et de la SELARL Fides (Me Bernard Corre), pour une durée de 6 mois, à l'effet :

- (i) pour Rallye d'apporter son soutien à sa filiale Casino conformément à son communiqué de presse du 18 octobre 2023 et de tirer le moment venu les conséquences de la réalisation effective de la restructuration financière en cours de Casino, notamment sur son plan de sauvegarde ; et
- (ii) pour Foncière Euris, Finatis et Euris de tirer le moment venu les conséquences de la réalisation effective de la restructuration financière en cours de Casino notamment sur leurs plans de sauvegarde.

Contact presse :

PLEAD

Étienne Dubanchet +33 6 62 70 09 43 etienne.dubanchet@plead.fr